



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Accompagnement de la diffusion
du guide des bonnes pratiques



Vigilance attentat : les bons réflexes

→ Grand public : affiche et vidéo (2min42)

www.encasdattaque.gouv.fr

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER si c'est impossible → **2/ SE CACHER**

3/ ALERTER
ET ORIENTER AUX FORCES DE L'ORDRE

VIGILANCE

- Évitez d'être témoin ou d'être impliqué dans un acte de violence.
- Gardez-vous en tête dans un lieu, repérez les services de secours.
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre.
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur internet et les réseaux sociaux.
- Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes « Place_Beaurevoir » et « gouvernementfr ».

REPUBLIC FRANÇAISE

académie Versailles

VIGILANCE

LA VIDÉO

Réagir en cas d'attaque terroriste

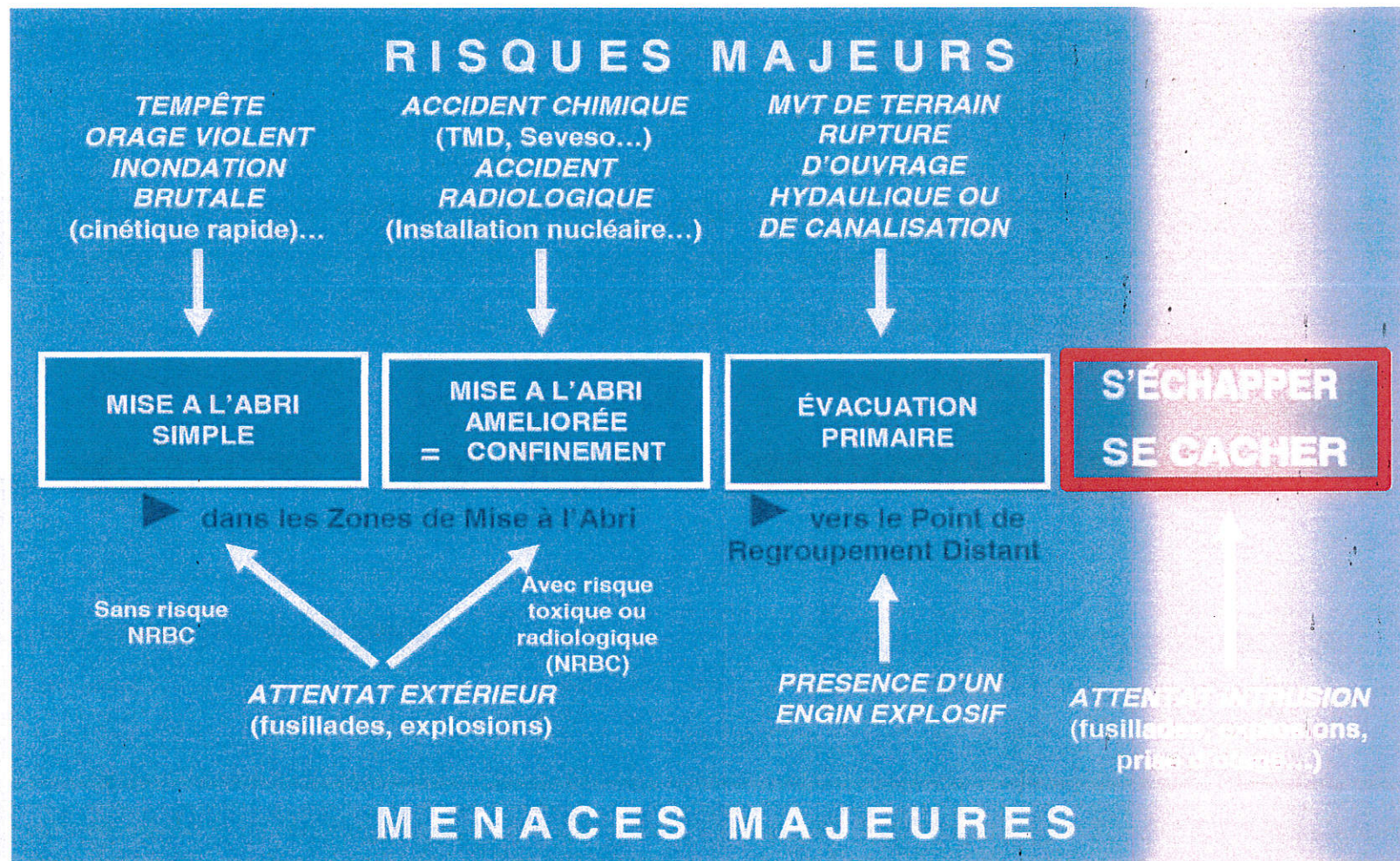
vidéo en langue des signes avec sous-titres

S'échapper | Se cacher | **Alerter** | Gestes d'urgence | Restons vigilants

<http://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste>

→ **Attentat / intrusion : comment réagir ?**

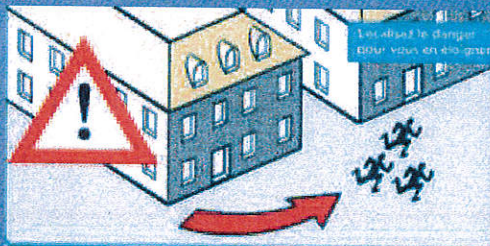
→ Les 4 postures du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)



→4^e posture du PPMS : s'échapper / se cacher

Choix n°1 : s'échapper

- Localiser le danger pour s'en éloigner
- Choisir la sortie la moins exposée et la plus proche
- Laisser ses affaires personnelles
 - En silence



Si vous ne pouvez pas vous échapper avec vos élèves

Choix n°2 : se cacher

- Choisir les locaux les moins exposés et les plus proches
 - Verrouiller les portes, se barricader
 - Éteindre les lumières, les ordinateurs
- Se cacher dans l'angle mort et hors de vue
- En silence (couper sonnerie et vibreur téléphone)

→ Une fois en sécurité à l'extérieur ou caché

Alerter

Une fois en sécurité à l'extérieur ou caché :

- **Alerte interne** : déclencher le système d'alerte spécifique « attaque terroriste » prévue par l'établissement (pas l'alarme incendie ou mise à l'abri)
- **Alerte externe** : prévenir les forces de sécurité 17 ou 112 ou 114 (où ? quoi ? qui ?)

Se conformer aux consignes des forces de l'ordre et faciliter l'action des secours

- N'évacuer les lieux que sur instruction des forces de l'ordre.
- Évacuer calmement les mains levées et apparentes pour éviter d'être perçu comme un suspect.
- Signaler les blessés et l'endroit où ils se trouvent.



N'imaginez pas qu'un autre a forcément déjà donné l'alerte.